



Académie de Versailles
s3-versailles@snefsu.net

A l'attention de Monsieur le
Recteur de l'Académie de Versailles

Objet : Formation réforme du collège et fonctionnement du sport scolaire

Monsieur le Recteur,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation du fonctionnement du sport scolaire mis en difficulté par les temps de formation organisés dans les établissements pour la réforme contestée par la majorité des organisations syndicales.

Il apparaît que certaines dates retenues pour ces journées de formation se déroulent des mercredis après-midi, privant les élèves:

- De journées d'entraînement
- De journées de rencontres (compétition, journées de formation....)
- Et parfois même du cross départemental ou académique

Pour des événements comme les cross, la désignation d'un ou plusieurs professeurs EPS pour ces temps de formation compromet fortement l'organisation des temps forts de l'UNSS pour le bon déroulement, tant sportif, que pour l'accueil en toute sécurité des élèves.

Pour des rencontres au niveau des districts, il va être compliqué, voir impossible de trouver des dates communes pour l'organisation des rencontres (dates des formations choisies dans chaque établissement).

Par conséquent, ces temps de formation privent nos élèves de leur pratique sportive volontaire et les enseignants EPS d'assurer l'animation de leur AS ou l'organisation des temps forts organisés par l'UNSS.

D'autre part, si le choix était fait de préserver le fonctionnement du sport scolaire, cela priveraient les enseignants d'EPS du temps de formation nécessaires à la mise en place de la réforme du collège.

Mme la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a lancé l'Année du Sport de l'Ecole à l'Université (ASEU) le 16 septembre 2015 à l'occasion de la journée nationale du Sport Scolaire, nous ne pouvons penser que dans ce contexte, nos AS soient mise en difficulté.

Nous vous demandons de faire en sorte que les chefs d'établissement placent les formations sur le temps de travail des enseignants en dehors des créneaux réservés à l'association sportive.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande, et dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez recevoir Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Pour le SNEP-FSU Versailles,
Bruno Maréchal, Marc Legein*